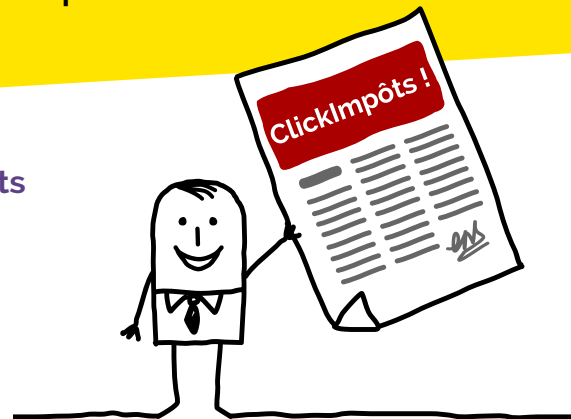


ClickImpôts PRO, renforcez votre expertise fiscale auprès de vos clients

Un logiciel qui vous fait gagner en productivité,
en fiabilité et en réactivité

Une couverture exhaustive des déclarations de vos clients

- 2042, 2042-C, 2042-C-PRO, 2042-QE, 2042-IOM
- 2044, 2044-SPE, 2044-EB
- 2074, 2074-ABT, 2074-CMV
- 2047
- 3916
- 2072-S, 2072-C-SD, 2072-E-SD (SCI) et ses annexes
- 2725 (ISF) et ses annexes, 2725-S



ClickImpôts PRO, votre assistant fiscaliste

Des **simulations fiscales pour renforcer vos missions de conseil** : comparaison de dossiers, projection de l'impôt pour mesurer l'impact des réformes, calcul des plus-values immobilières, simulation des droits de succession, optimisation des impôts avec un contrat Madelin, un PERP, projection de la capacité d'épargne.

Des **outils pour vous assister au quotidien** : fonction **Audit** pour contrôler la déclaration et signaler les incohérences, **aide fiscale** pour une bonne compréhension des mécanismes fiscaux, plus de 40 **courriers types** pour faciliter les démarches administratives, l'accès à tous les **formulaire officiels** des 3 dernières années, l'impression des formulaires aux **normes officielles**.

La **télédéclaration** des formulaires directement à partir de ClickImpôts PRO ou via le portail client sécurisé.

La télédéclaration avec ClickImpôts PRO : 2 approches pour tous les professionnels de la fiscalité

ClickImpôts PRO

La télédéclaration en direct pour les tiers déclarants

Pour les tiers déclarants, ClickImpôts PRO permet d'envoyer les télédéclarations IR et SCI en direct, à partir du logiciel, avec Harvest comme partenaire EDI ou avec votre partenaire EDI habituel. Vous disposez d'un suivi individuel ou consolidé de tous vos dossier clients, jusqu'à leur acceptation par l'administration fiscale.

OU

Campagne fiscale 2017
Nouveau service !

ClickImpôts PRO & Portail client

La télédéclaration en indirect, en toute sérénité

Si vous n'êtes pas tiers déclarant ou si vous souhaitez impliquer vos clients, ClickImpôts PRO & Portail client vous propose un service supplémentaire : via le **Portail client**, transmettez leur la déclaration IR dans un espace sécurisé, pour qu'ils la valident et l'envoient eux-mêmes en télédéclaration à l'administration fiscale.

Un service qui vous décharge de la responsabilité juridique liée au contenu de la déclaration et à son envoi au format EDI.

